

Aux habitants des rues du Pont,  
Grande rue (n°3 au n°34), Ruelle et  
Place Saint Nicolas, Rue de la Saulaie  
49640 MORANNES SUR SARTHE-  
DAUMERAY

Objet : Travaux de mise en séparatif sur les réseaux d'assainissement  
Référence dossier : LC/31  
Dossier suivi par : Léo CHAUSSARD

Tiercé, le 25 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préservation du milieu naturel, des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales organisés par la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe et de la commune de Morannes-sur-Sarthe-Daumeray vont débuter prochainement.

Ces travaux qui impacteront la rue du Pont, la Grande rue (n°4 au n°34), la Ruelle et la Place Saint-Nicolas et la Rue de la Saulaie, seront réalisés par l'entreprise LUC DURAND sous la maîtrise d'œuvre du cabinet LIGEIS.

Sept phases de travaux sont prévues selon le planning prévisionnel ci-dessous :

- Phase n°1a : Rue du pont **entre la Rue Traversière et la Grande Rue** : début le **14 octobre 2024** pour les travaux d'eau potable du Syndicat d'Eaux d'Anjou et le **28 octobre 2024** pour les travaux d'assainissement, pour une durée prévisionnelle de 5 semaines.
- Phase n°1b : Rue du pont à **l'intersection Rue du Pont et Rue de la Saulaie** : début le **18 novembre 2024**, pour une durée prévisionnelle de 1 semaines.
- Phase n°2 : Intersection (carrefour) **de la rue du pont et de la Grande Rue** : début le **18 novembre 2024**, pour une durée prévisionnelle de 1 semaines.
- Phase n°3 : Grande Rue (Nord) **entre la rue du Pont et le numéro 4** : début le **25 novembre 2024**, pour une durée prévisionnelle de 4 semaines.
- Phase n°4 : Grande Rue (Sud) **entre la rue du Pont et le numéro 34** : début le **13 janvier 2025**, pour une durée prévisionnelle de 5 semaines (hors période des congés de Noël).

- Phase n°5 : Ruelle et Place Saint-Nicolas entre la rue du Pont et la Place St-Nicolas : début le 10 février 2024, pour une durée prévisionnelle de 5 semaines.
- Phase n°6 : Rue de la Saulaie entre la rue du Pont et l'entrée de la Maison de retraite : début le 10 février 2024, pour une durée prévisionnelle de 10 semaines.

Durant ces sept phases, les rues concernées seront totalement interdites à la circulation sauf pour les riverains des zones de travaux. (cf. plans de déviations pages suivantes).

Ces dates de travaux sont susceptibles de légèrement bouger en fonction des aléas de chantier, météo, etc.

Un responsable de chantier, restera à votre disposition pour toutes questions ou compléments d'informations directement sur le chantier.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur le Vice-Président à  
l'assainissement



Monsieur le Maire de Morannes-sur-  
Sarthe-Daumeray



**Siège social**

103 rue Charles Darwin  
BP 70004  
49125 Tiercé  
02 52 75 05 05

Antenne Val de Sarthe  
4 bis rue du Val de Sarthe  
49125 Tiercé

Centre Berthe Bachet  
13 rue de Longchamp  
49125 Tiercé

**PHASE 1a**

Rue du pont  
entre la Rue  
Traversière et  
la Grande Rue

Zone de  
travaux et  
circulation



**PHASE 1b**

Rue du pont à  
l'intersection  
Rue du Pont et  
Rue de la  
Saulaie

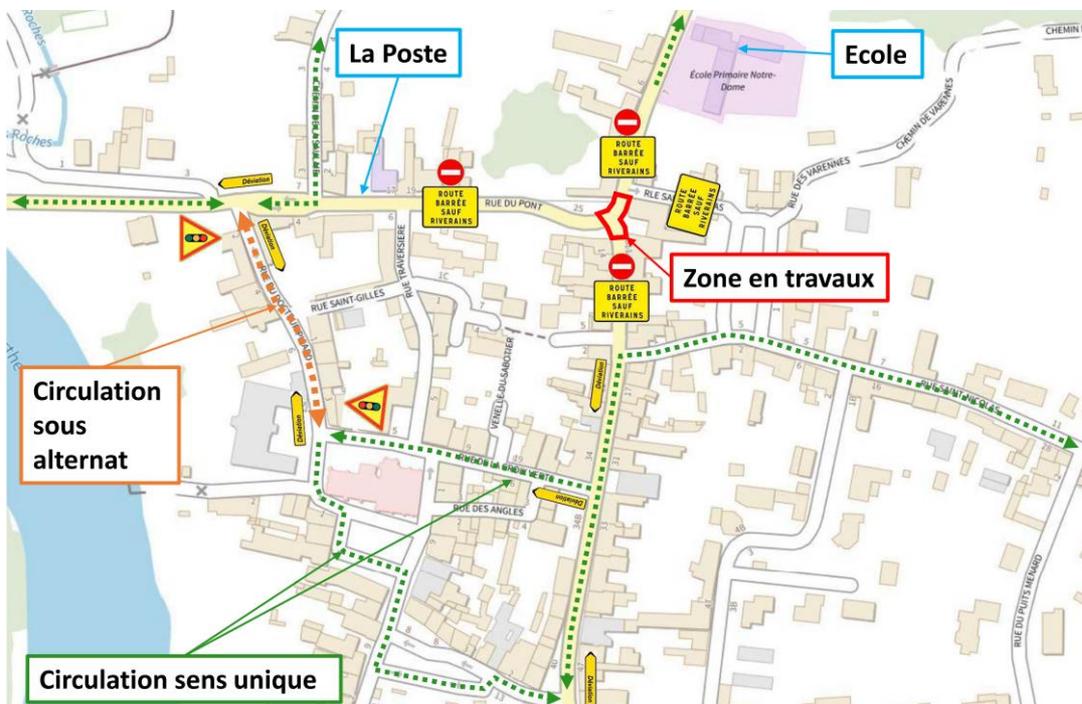
Zone de  
travaux et  
circulation



**PHASE 2**

**Intersection  
(carrefour) de  
la rue du pont  
et de la Grande  
Rue**

Zone de  
travaux et  
circulation



**PHASE 3**

**Grande Rue  
(Nord) entre la  
rue du Pont et  
le numéro 4**

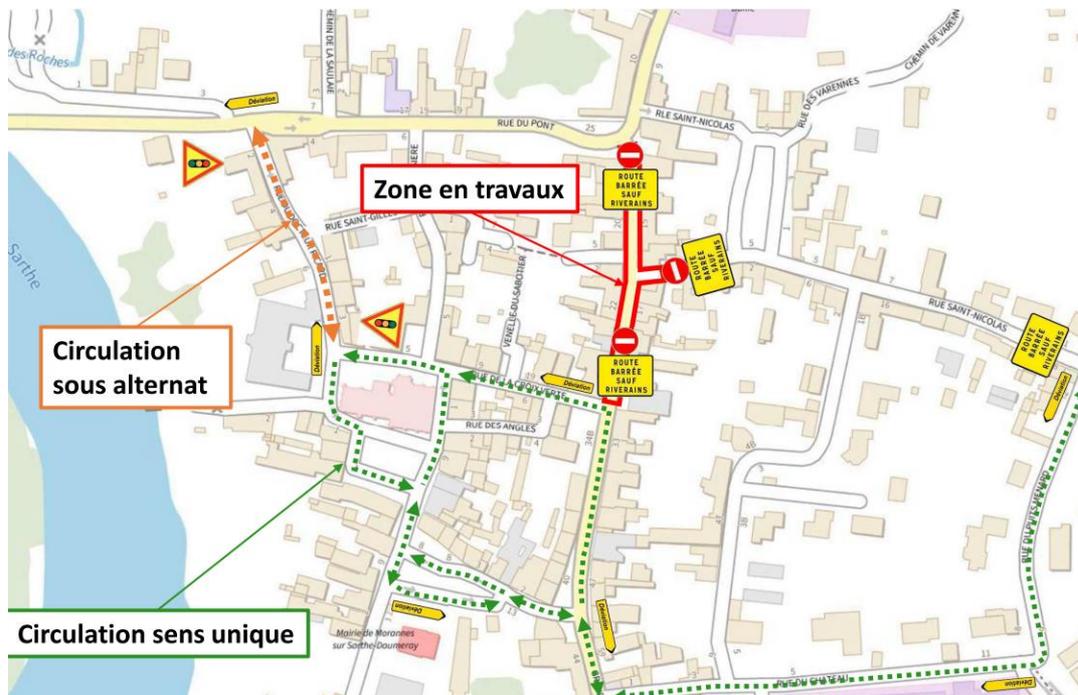
Zone de  
travaux et  
circulation



**PHASE 4**

**Grande Rue (Sud) entre la rue du Pont et le numéro 34**

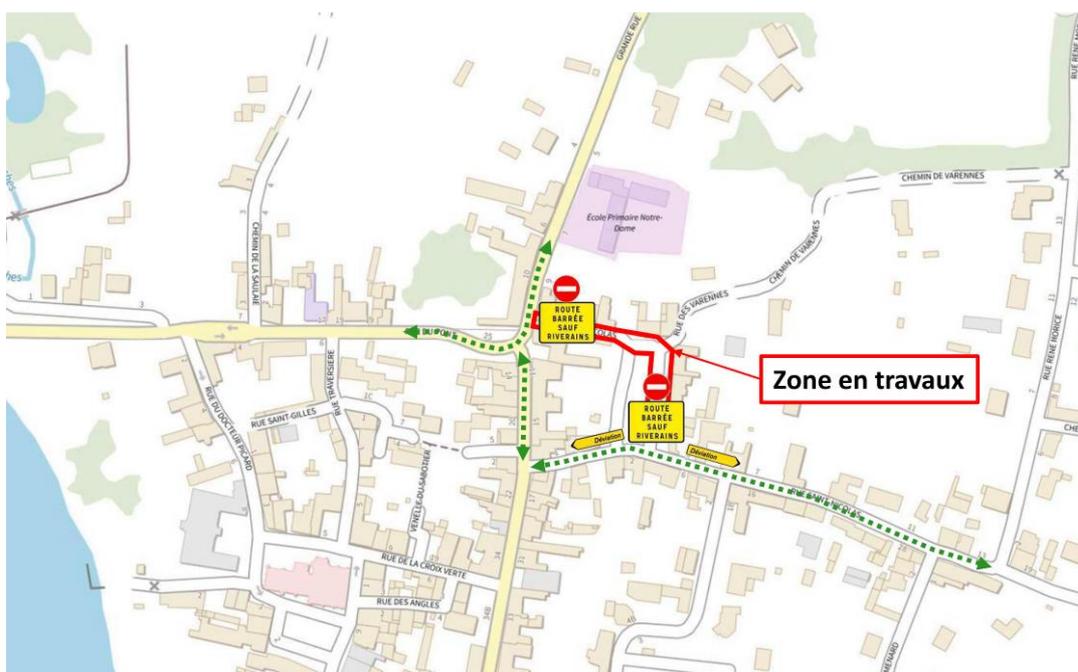
Zone de travaux et circulation



**PHASE 5**

**Ruelle et Place Saint-Nicolas entre la rue du Pont et la Place St-Nicolas**

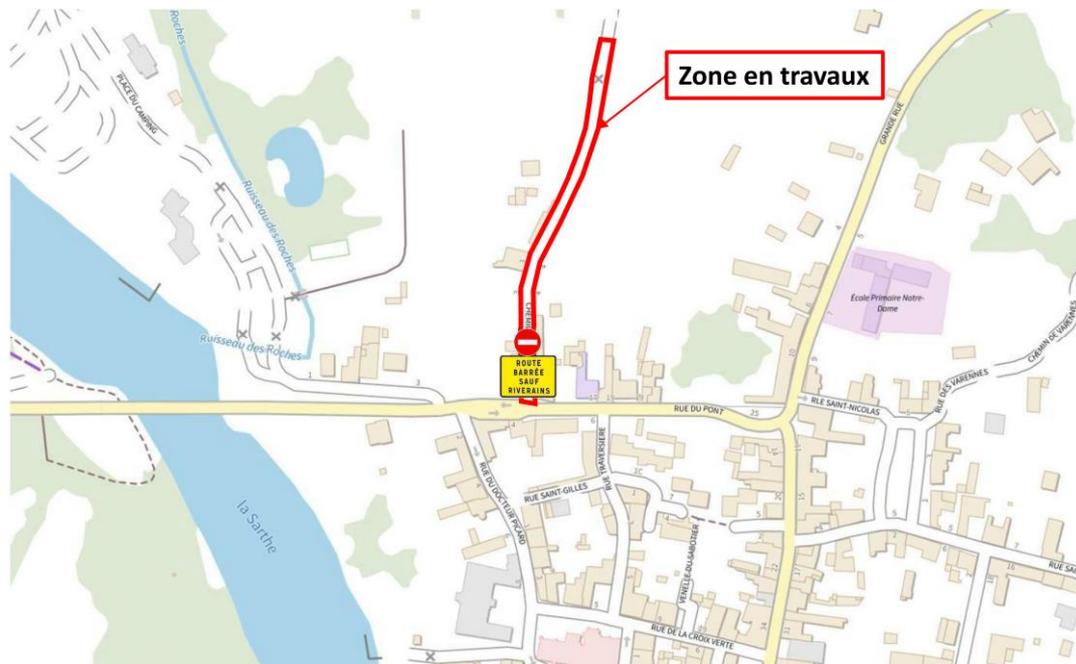
Zone de travaux et circulation



**PHASE 6**

**Rue de la  
Saulaie entre la  
rue du Pont et  
l'entrée de la  
Maison de  
retraite**

Zone de  
travaux et  
circulation



**Plan de déviation pour les poids lourds pendant tous les travaux**

